

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE:

DU VENDREDI, 21 JUILLET 1797.

De Venise, le 12 Juillet.

Hier, il arriva un courier de Milan, expédié par le citoyen Baraglia, ministre plénipotentiaire de la nation Vénitienne au congrès. Les dépêches qu'il a apportées, doivent être très importantes, puisqu'aussitôt après la municipalité dut s'assembler, et la séance dura depuis 9 heures du soir jusqu'à 4 heures du matin. L'on ignore encore de quoi il a été question; cependant l'on espère toujours un heureux succès de la mission de Baraglia. Quelques jours avant que ce dernier ne se rendit à Milan, il reçut une lettre des plus affectueuses de Buonaparte. Ce général lui témoignoit entre autres sa pleine conviction, qu'il n'avoit eu aucune part au manifeste qui avoit été publié sous son nom, lorsqu'il étoit provéditeur général à Brescia, et dans lequel on excitoit les habitans de la Terre-Ferme Vénitienne à se soulever contre les françois.

Les troupes impériales ont maintenant occupé entièrement la Dalmatie Vénitienne. Dans la nuit du 30 Juin, 1400 hommes du régiment de Strafaldo entrèrent à Zara, capitale de cette province, et furent reçus avec les plus grandes démonstrations de joie par les habitans. Cependant quelques communes ont paru pencher vers notre nouveau régime: celle de Serafo, située sur le canal de Catarro, a écrit ici pour demander qu'on lui envoyât des instructions et des commissaires. La municipalité a chargé le comité de salut public de lui faire un rapport sur la conduite que l'on doit tenir dans cette circonstance délicate.

De Milan, le 11 Juillet.

Il a été formé ici un corps législatif sous la dénomination de *consulans*. Quatre comités de six membres chacun, compoieront ce corps. En voici les noms: *Comité de constitution*: Fon-

tana, Mascheroni, Longo, Oliva, Lofchi, Gordaniga. — *Comité de jurisprudence*: Bazetta, Negri, Taverro, Spanocchi, Villa, Perleguine. — *Comité de finances*: Melzi, Vandelli, Fonnigine, Nicoli, Forni, Carissimi. — *Comité militaire*: Visconti, Lahoz, Porta, Trivulzi, Gazzeri, Calleppi.

D'Udine, le 9 Juillet.

M. le marquis de Gallo arriva ici avant-hier; le général Clarke est attendu ce soir, et le général Buonaparte demain ou après-demain au plus tard. M. le comte de Meerfeld, qui est à Gerice, se rendra ici aussitôt que ce dernier sera arrivé. Le congrès se tiendra à Passeriano, endroit situé à quelques milles de notre ville, et c'est alors que le traité de paix définitif entre S. M. l'Empereur, ainsi que tous les arrangements accessoiresseront arrêtés et conclus.

De Lyon, le 8 Juillet.

Esséid-Aly-Effendi arriva ici le 3: son entrée se fit avec une grande pompe, au bruit de l'artillerie, et au son de la grande cloche de St.-Jean. Ce ministre ottoman a visité nos ruines et ce qui reste des établissemens publics. On lui a donné des repas, des concerts, des spectacles. Il a quitté Lyon hier matin, très satisfait des habitans, ainsi qu'il l'a témoigné plusieurs fois au président de l'administration centrale. Le vocabulaire françois d'Esséid-Aly comprend au plus une dizaine de mots. Il ne s'est jamais exprimé que par l'organe de son interprète qui est d'Athènes. Il tient habituellement une espèce de chapelet dont il joue avec ses doigts. Au bal, au concert, au spectacle, il a fume, changé de doliman, comme s'il eût été dans sa chambre. On ne voit dans ses habits rien qui rappelle le luxe oriental. On le dit pieux jusqu'à la superstition. Il a justifié la

réputation d'affabilité, de douceur, même de politesse qui l'avoit devancé: mais il ne s'est pas montré généreux.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 15 Juillet.

Extrait de la séance Publique du Directoire exécutif du 26 Messidor (14 Juillet).

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Directoire, du 13 de ce mois, concernant la célébration de la fête commémorative de la journée du 14 Juillet 1789. (v. st.), à midi les sept ministres se sont réunis au Palais national du Directoire exécutif, dans la salle des séances, où se trouvoient les cinq Directeurs et le secrétaire-général.

Les membres du corps diplomatique se sont aussi rendus dans la salle des audiences particulières.

Les membres des différentes autorités constituées du département de la Seine et de la commune de Paris, se sont réunis pareillement au Palais national du Directoire, dans la salle des audiences publiques.

Le Directoire, escorté de la garde à pied, et précédé de ses huissiers et messagers d'état, des membres des autorités constituées, des membres du corps diplomatique, des ministres et du secrétaire-général, est sorti de la salle de les séances, et s'est rendu dans la cour intérieure de son palais.

Les dispositions nécessaires y avoient été faites. Un vaste amphithéâtre s'élevait au milieu de la cour; il étoit surmonté d'une statue de la liberté, et orné de trophées militaires. Cinq sièges étoient placés au fond de la partie supérieure, pour les cinq membres du Directoire; un sixième, étoit sur le côté droit, pour le secrétaire-général; d'autres étoient disposés sur deux gradins latéraux, pour les ministres: ceux destinés aux membres du corps diplomatique, occupoient les deux côtés du devant de l'amphithéâtre. Le pourtour étoit préparé de manière à recevoir commodément les membres de toutes les autorités constituées.

En avant de l'amphithéâtre et de chaque côté, étoient deux orchestres occupés par le conservatoire de musique et les musiciens de la garde du Directoire.

La garde à pied et à cheval étoit rangée dans la cour. Des trophées de drapeaux élevés en l'honneur de chacune des armées de la République, étoient ombragés par des arbres verts et des guirlandes de feuilles de chêne et de laurier.

Un nombreux concours de spectateurs garnissoit les fenêtres et la cour du palais.

Le Directoire et tout le cortège ont pris

séance sur les sièges préparés pour les recevoir. Les chefs de la garde du Directoire étoient rangés derrière les cinq membres. Une décharge de l'artillerie placée dans le jardin du Palais directorial annonça l'ouverture de la fête. La musique de la garde et le conservatoire de musique exécutent successivement plusieurs symphonies et des airs militaires. Les élèves du conservatoire chantent ensuite une hymne analogue à la fête. Les spectateurs y ont applaudi avec transport. Le Directoire se lève; il se fait un profond silence, et le président prononce le discours suivant:

„François! Combien il est doux de célébrer le jour qui vit naître la liberté; cette liberté sortie du sein des orages, préservée au milieu de tant d'écueils, sanctionnée par tant de victoires; cette liberté enfin, qui garantit une constitution, nouvelle encore, mais déjà éprouvée par de si violentes attaques, par tant de foudres menées, par de si grands succès!

Quel spectacle sublime, que celui d'un peuple, qui déchiré au dedans par une affreuse guerre civile, cerné au dehors par les phalanges d'une coalition monstrueuse, n'ayant pu opposer qu'une jeunesse sans expérience, chassé néanmoins & dispersé tous ses ennemis, inonde leurs propres états, venge son indépendance, couronne ses triomphes par des traités honorables, & stipule avec modération, sur le théâtre même de ses victoires, les conditions de la paix & du repos de l'Europe! Voilà ce que peut le génie de la liberté, voilà ce que peuvent les bras qui renversèrent la Bastille au 14 Juillet!

Heureux si, tandis que la République naissante étonnoit l'univers par l'éclat de ses armes, des méchants, succités par les plus viles passions, par la jalousie, par la cupidité, par la soif de la vengeance, ne se fussent efforcés à l'envi de déchirer son sein!

Mais que peuvent ces efforts convulsifs contre la volonté nationale, qui demande un terme à la révolution? En vain l'alliance est faite entre l'anarchie & le despotisme, entre la fureur & l'hypocrisie, entre Louis XVIII, & l'ombre de Marat, pour anéantir le pacte social de 95, ils ne réussiront pas plus à le détruire par une explosion subite, qu'à exécuter le projet de le démolir pièce à pièce.

Republicains, alarmés sur le sort de la constitution, rassurez-vous; non, la liberté ne périra point; non, ce n'est point une marche rétrograde, que le retour nécessaire vers un bor qui avoit été outrepassé. Nos législateurs sauront s'arrêter au point marqué par la justice; & cette vigueur du gouvernement qui a su foudroyer l'anarchie dans sa rage, saura l'empêcher de renaître, & foudroyer le royalisme, à son tour, s'il ose relever sa tête prosrite.

Amis de la République, voulez vous hâter l'instant d'une jouissance inaltérable? éloignez de vous ces restes imputés d'une secte abhorrée, ces disciples sanguinaires de Robespierre & de Babeuf, qui mêlent insolemment leur cause infâme à la vôtre; renvoyez ces hommes atroces parmi les royalistes qui les foudroient; souvenez vous que ce sont leurs seuls excès qui ont donné quelque consistance au parti qui vous semble aujourd'hui s'approprier à rétablir le trône.

Il n'en sera rien, & le serpent mourra de son propre venin. La République, dites vous, va périr, elle est en butte à tous les efforts de la malveillance; ses ennemis rentrent en foule; le fanatisme agite ses torches ardentes. Dites plutôt que la constitution est bien forte, puisqu'avec elle, la République peut déjà braver tant d'ennemis conjurés; puisque sa tranquillité intérieure n'en est pas sensiblement

altérée; puisque chaque jour, depuis les vingt mois de son organisation, son sort n'a cessé de s'améliorer; puisqu'elle fleurit, puisqu'elle prospère, malgré les clameurs, malgré la diffamation, malgré la pénurie, sous les ronces dont on cherche à l'étouffer. (La suite à demain.)

Il n'est pas vrai, comme quelques journaux l'ont avancé, qu'il doive se trouver aux conférences de Lille, d'autres plénipotentiaires que ceux envoyés par la cour de Londres. (Rédacteur.)

On assure (dit le *Véridique*) que les négociations pour la paix avec l'Angleterre sont déjà très-avancées, on est déjà d'accord sur les bases. On va même jusqu'à dire que le seul point actuellement en litige, est la restitution de Trinquemale, à laquelle l'Angleterre paroît vouloir se refuser, mais on espère que cette difficulté sera bientôt levée.

L'ambassadeur Ottoman est arrivé hier *incognito*, à onze heures du matin.

Le journal officiel publie aujourd'hui un bref du Pape adressé à tous les fidèles catholiques, et dans lequel Sa Sainteté les invite au nom de la religion, et les oblige par son pouvoir spirituel à se soumettre aux loix des pays où ils vivent. (Cette pièce datée du 5 Juillet 1796, et dont on peut révoquer en doute l'authenticité, a été déjà publiée, il y a quelques mois.)

La fête d'hier s'est passée assez tranquillement, quoique le thermomètre fût à la tempête. La chaleur étoit étouffante, et les Parisiens ont trouvé qu'il faisoit plus chaud encore qu'à la prise de la Bastille. Le carillon de la Samaritaine a retenti pendant toute la journée, malgré la proscription des cloches..... Il y a eu une course à cheval au champ de Mars. Dans les évolutions, trois ou quatre soldats sont tombés et se sont blessés assez grièvement.

M. Chollet, rentier, tourmenté par une dette de mille écus, qu'il prévoyoit ne pouvoir jamais payer, s'est précipité dans la Seine, au dessus du pont de Louis XVI.

On a reçu ici les papiers de Londres du 8. Ils ne contiennent rien d'important, sinon que M. Pitt a demandé et obtenu, le 7, au parlement, une somme de cinq cent mille livres sterling, pour les besoins extraordinaires. Deux cent mille livres sont destinées à la Reine du Portugal, dont l'alliance a été et est encore si utile à l'Angleterre. Il sera pris sur les autres trois cent mille livres, ce qui est nécessaire pour solder quelques dépenses de l'armée de Condé. On croit que le parlement sera prorogé le 20 ou le 25 Juillet au plus tard. On continue le procès des matelots rebelles.

Nous apprenons d'une manière certaine que

les fers de Lafayette sont brisés, et qu'il est rendu à la liberté, ainsi que sa famille et ses compagnons d'infortune. Cette nouvelle est confirmée par des lettres de Clarke, agent du Directoire en Italie, et par le marquis de Gallo, plénipotentiaire de l'Empereur. (Feuille du Jour.)

— Dans la séance du conseil des 500 d'hier, Jean-Debrie fit un discours sur la journée du 14 Juillet; il proposa ensuite de déclarer que les citoyens de Paris, vainqueurs de la Bastille au 14 Juillet, ont bien mérité de la patrie. Après quelques débats (dont nous rendrons compte), cette proposition a été adoptée.

De Bruxelles, le 15 Juillet.

Hier, les autorités civiles et militaires ont célébré la fête du 14 Juillet dans le temple de la loi.

Il est passé, depuis quelques jours, par Namur et Charleroi, beaucoup de cavalerie française qui se rend à Givet et autres places des anciennes frontières de la France. D'autres corps d'infanterie défilent sur Dunkerque.

Suivant les lettres de Liège, les habitans de ce pays ne doutent presque plus que leur ancien gouvernement ne soit bientôt rétabli; un grand nombre ayant déposé les signes républicains, un arrêté de la municipalité leur a enjoint de les reprendre. Il est maintenant défendu de sortir sans cocarde.

De Strasbourg, le 17 Juillet.

Suivant les lettres de la Suisse, l'assemblée de la ligue helvétique à Frauenfels a déjà terminé ses séances. Le citoyen Laquante est de retour à Bâle; mais les députés de ce canton ne sont pas encore revenus. Tout ce que l'on fait jusqu'à présent, c'est qu'il a été arrêté, relativement à l'affaire de St. Gall, que les négociations des représentans des quatre cantons médiateurs avec les députés des communes se continueroient, à l'effet d'opérer un accommodement solide et durable entre les habitans et le Prince-Abbé. Le dernier sera vraisemblablement forcé de céder sur plusieurs points.

Buonaparte a satisfait au désir de la ligue Helvétique, en s'expliquant d'une manière plus précise au sujet du passage des troupes par le bas Valais. Il demande ce passage pour 25 mille hommes, consistant dans les deux divisions des généraux Joubert et Baraguey d'Hillier, qui doivent se rendre dans les environs de Lyon. Ce corps, avec toutes ses dépendances, traversera le Milanès et le Piémont, passera le petit St. Bernard, ensuite St. Maurice, Bex et Aigle, de là il gagnera le département

du Montblanc. Il paraît que les Suisses ne consentiront que difficilement à ce passage, par la crainte que pareille demande ne fût faite à l'avenir, tant par la France que par d'autres puissances.

Il a été aussi arrêté dans la diète de Frauenfels, de ne se mêler en aucune manière des affaires de la Valtelline, attendu que ce pays n'a jamais été regardé comme faisant partie du corps helvétique. L'on dit maintenant que les Grisons sont résolus d'abandonner les Valtelins à leur sort.

De Ratisbone, le 17 Juillet.

Aujourd'hui, le protocole a été ouvert dans les trois collèges sur le décret de commission impériale relatif aux préliminaires de la paix. Suivant ce qu'on apprend, à l'exception de la proposition faite par le ministre directorial, il n'a encore été émis aucun suffrage dans le collège des Electeurs; et dans celui des Princes, on a remis à voter à Vendredi prochain.

L'on assure qu'il doit arriver incessamment beaucoup de troupes impériales, qui prendront des quartiers ici et dans les environs.

De Coblenze, le 18 Juillet.

La nomination du général Moreau au commandement de l'armée de Sambre et Meuse, va donner lieu à différens changemens dans l'administration des pays conquis. La commission intermédiaire de Bonn sera supprimée, et le commissaire Holz, membre de cette commission, qui avant l'arrivée du général Hoche, avoit l'administration de l'arrondissement de Trèves, sera chargé de celle de toute la partie

d'Entre-Meuse et Rhin. Déjà ce commissaire est venu ici pour cet objet, et hier il est reparti pour le rendre à Bonn, où il restera quelques jours.

L'on paroît craindre que la noblesse et le clergé, à peine rentrés dans leurs biens, n'en soient privés de nouveau; que le séquestre levé récemment, ne frappe itérativement les domaines Electoraux, et qu'en conséquence, les 4 millions dont la contribution a été augmentée, ne soient en pure perte. L'on craint en outre que les anciennes autorités, telles que la régence, les baillifs, receveurs etc. dont la réintégration a déjà produit d'heureux effets, ne soient de nouveau remplacés par les individus dont le pays est à peine débarrassé.

L'on apprend que S. A. S. l'Electeur de Trèves partira le 23 de ce mois de Dresde pour Prague, d'où, après un court séjour, il se rendra dans son évêché d'Augsbourg.

De Wezlar, le 19 Juillet.

Le parc d'artillerie françoise qui étoit à Hombourg *à mou*, est passé aujourd'hui devant notre ville; il se dirige sur Weilbourg. Il y a encore un parc beaucoup plus nombreux à Ansfuth, à 2 lieues d'Amöneburg; l'on ignore quand il partira.

Le quartier général du général Cherin est toujours ici, et il ne paroît pas qu'il doive nous quitter de sitôt. Nous n'avons d'autre garnison que les deux compagnies de grenadiers arrivées en même tems que ce général; mais il arrive et part sans cesse beaucoup de dragons, chasseurs etc., de sorte que nous avons toujours beaucoup de monde à loger.

. Le Mémorial, ou recueil historique, politique et littéraire, feuille de tous les jours, par Mrs. Delaharpe, Devauxcelles et Fontanes — Nommer les trois principaux rédacteurs de ce journal, c'est annoncer son mérite, & garantir son intérêt sous le rapport de l'histoire, de la politique & de la littérature: prévenir qu'il a pour objet de faire connaître sur qui & sur quoi la chose publique peut se reposer, de quoi & par qui elle est menacée, c'est fixer l'esprit public, & doubler la force de tous les bons citoyens, en les unissant par les mêmes vœux pour l'affermissement de l'ordre social, moral & politique; c'est avertir enfin que ce journal servira d'épée pour la liberté & d'autorité pour l'histoire. Comme il ne s'agit pas de ce qu'on promet, mais de ce qu'on donne dans un ouvrage, les rédacteurs ne disent rien de plus sur leur dessein; ils se contentent d'en appeler au jugement des lecteurs de leur feuille, & préviennent seulement le public qu'ils se sont ménagés tous les secours nécessaires pour les correspondances intérieures & extérieures.

Nouvelles politiques, françoises & étrangères; pièces officielles; variétés intéressantes & littéraires; discussions; séances du corps législatif, rendues avec l'exactitude & l'étendue qu'exige leur importance; texte littéral des décrets, lorsque leur réunion pourra fournir la matière d'un supplément qui sera délivré gratis, tels sont les objets principaux que contient le nouveau journal qui forme quatre pages in quarto sur beau papier, en caractères neufs, & qui paroît tous les jours, depuis le 7 Prairial, an 5, ou 20 Mai 1797. — Le prix de l'abonnement de ce journal est de neuf livres pour trois mois, dix huit livres pour six mois & trente-six livres pour l'année. Il faut affranchir les lettres & l'argent. — On s'abonne, pour toute la Belgique & la Hollande, chez Horgnies, directeur du bureau-général d'abonnement & de distribution des gazettes, & journaux, à Bruxelles.

. Un ami de M. Dupuy, ancien capitaine au Régiment de Condé, le prévient qu'ignorant son adresse, il a déposé au Bureau de ce Journal les 12 ducats qu'il lui doit, & qui lui seront remis contre le billet qu'il lui en a fait.